



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le recteur de l'académie de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division de l'Administration
et des Personnels
DAP 3

Affaire suivie par
Béatrice JESOPH
Téléphone
01 57 02 61 97
Mél

ce.dap3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire académique des assistants de service social des administrations de l'Etat réunie en sa séance du 18 juin 2019 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits au titre de l'année 2019 sur le tableau d'avancement au grade d'assistant de service social principal des administrations de l'Etat catégorie B, reclassés à la même date dans le grade d'assistant de service social de classe supérieure des administrations de l'Etat catégorie A, les assistants de service social de classe normale des administrations de l'Etat catégorie A dont les noms suivent :

Liste principale :

1. AICHOUR Leïla, CROUS DE L'ACADEMIE DE CRETEIL
2. GUENDOUZI BENETTI Cécile, DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
3. LOEB-GIL Beatrice, DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
4. FERRE Florence, DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
5. QUATREHOMME Stéphanie, DSDEN DE SEINE ET MARNE
6. OLIVEIRA PINTO Cristina, DSDEN DE SEINE ET MARNE
7. LEVE Nadine, DSDEN DE SEINE ET MARNE

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 19 juin 2019

Pour le recteur et par délégation
le secrétaire général adjoint
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Julien MOISSETTE